



Doc. 14337
28 juin 2017

Mettre fin aux violences sexuelles et au harcèlement des femmes dans l'espace public

Amendement¹ n° 5

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 7.7, insérer le paragraphe suivant:

«à promouvoir un dialogue avec les fournisseurs de nouveaux produits ou de services de médias, comme les fournisseurs d'accès ou de services internet, fournisseurs de médias de téléphonie mobile et vendeurs de vidéos et de jeux vidéo, pour renforcer leur engagement dans la lutte contre les stéréotypes sexuels et la violence fondée sur le genre, à travers des mesures d'autorégulation appropriées ainsi que des mécanismes de contrôle et de plainte et à encourager une coopération renforcée des fournisseurs de nouveaux médias avec les gouvernements nationaux dans la lutte et l'interdiction de la diffusion dans les médias de contenu violent fondé sur le genre, y compris par des échanges d'informations et des réactions opportuns et rapides lorsque que des contenus sexuellement choquants sont mis en ligne;»

1. 2017 - Troisième partie de session

